

De nombreux couples canadiens adoptent des enfants chinois. Les formalités sont assez complexes, mais il n'y a aucun obstacle majeur à l'adoption pour autant que les lois pertinentes de la Chine, du Canada et de la province de résidence des parents adoptifs soient respectées. Plusieurs sites Internet (en anglais) sont consacrés à cette question (par exemple www.china-ccaa.org/zxwj/030624hfgz-english.htm et www.china-blas.org/english/azq/jj.htm).

VISITER LA CHINE

La Chine est un pays immense, qui recèle d'innombrables attractions pour le voyageur. Étant donné la diversité qu'implique un territoire aussi étendu, il est difficile d'énoncer des généralités à son sujet. La présente section offre au voyageur un aperçu de ce qu'il doit savoir pour aller en Chine. Cette information provient en grande partie de l'expérience de voyageurs qui se sont rendus dans les régions les plus densément peuplées. Cependant, si vous voulez éviter les sentiers battus, prenez le temps de faire des recherches poussées sur votre destination et soyez prêt à faire face à des imprévus.

Les déplacements

Depuis 1978, le gouvernement chinois ouvre progressivement les frontières de son pays aux influences de l'extérieur. Chaque année, des visiteurs sont admis dans de nouvelles

régions de la Chine, mais il faut encore obtenir un permis pour entrer dans certaines zones. Si vous n'allez pas dans les zones touristiques connues, renseignez-vous à l'avance pour savoir si vous avez besoin d'un permis. Ceux-ci sont délivrés par les bureaux locaux du ministère de la Sécurité publique (*Public Security Bureau*).

En tant qu'étranger — que vous soyez touriste, visiteur ou résident à long terme —, vous devrez faire enregistrer votre lieu de résidence au bureau local du ministère de la Sécurité publique, dans les 24 heures qui suivent votre arrivée. Si vous logez à l'hôtel, cet enregistrement sera fait automatiquement au moment de votre arrivée. En revanche, si vous séjournez dans une résidence privée (chez des parents ou des amis), vous devrez vous charger de cette démarche. Si vous ne le faites pas, vous êtes passible d'une amende ou d'une peine d'emprisonnement ou des deux.

Les liaisons aériennes régulières sont le moyen de déplacement le plus pratique en territoire chinois. Air China, la compagnie aérienne nationale, et ses transporteurs régionaux desservent toutes les grandes villes. Les vols intérieurs sont habituellement assurés par des gros-porteurs. Les billets sont vendus dans les agences de voyages ou directement par Air China, ou par l'un des nombreux transporteurs qui